

## Extrait de la Déclaration de stratégie ERASMUS+/IRTS Normandie-Caen

Depuis la signature de notre engagement dans la charte ERASMUS 2014-2020, nous avons, chaque année, fait la promotion des mobilités Erasmus auprès des étudiants entrants en première année leur permettant ainsi de prendre le temps de construire leur projet.

Notre choix de départ a été de signer un nombre limité de partenariats pour nous donner l'assurance d'établir des relations et des échanges qui s'inscrivent dans une certaine forme de pérennité.

A ce jour, nous avons signé sept accords bilatéraux qui permettent de réaliser des mobilités européennes, certes pas très nombreuses mais en apportant aux étudiants volontaires un certain nombre de garanties sur la qualité de leurs accueils. En procédant ainsi, nous avons des indicateurs qui nous montrent que l'international s'installe progressivement dans nos activités de formation. Ainsi, nous avons maintenant chaque année des demandes d'étudiants pour des mobilités stages et nous avons régulièrement des demandes de mobilités de salariés de notre établissement.

Si aucune région géographique n'est exclue pour la signature de partenariats, c'est avec des établissements implantés dans les pays francophones que les premiers accords ont été signés. Aujourd'hui, nous avons élargi nos partenariats sur de nouvelles régions afin de favoriser, au travers de la diversité, la richesse des échanges européens. L'Europe du sud et l'Europe centrale sont des régions que nous sommes en mesure de proposer à nos étudiants. Nous pouvons d'ailleurs noter que l'accord bilatéral signé avec une Université roumaine et celui signé avec une Université Italienne ont permis de développer plus de mobilités entrantes et sortantes, tant de personnel que d'étudiants.

Avec la mise en œuvre effective en septembre 2013 des ECTS sur nos programmes de formations supérieures, nous avons eu la volonté d'afficher clairement nos activités sur le plan européen et international avec l'accueil d'étudiants européens dans nos différents programmes. C'est dans ce sens que nous avons fait le choix d'inclure de manière obligatoire dans nos programmes un module langue. C'est un choix stratégique fort pour développer nos activités internationales car la maîtrise d'autres langues reste indispensable au développement des mobilités. Depuis 2018, les formations supérieures que nous réalisons au sein de notre établissement sont positionnées aux niveaux 6 et 7 de la nomenclature européenne de l'enseignement supérieur. Concernant les formations supérieures de niveau 6, elles permettent aux étudiants ayant validé leur parcours de bénéficier de la reconnaissance du grade Universitaire de licence. Cette nouvelle organisation permet aux étudiants de se repérer dans la réalisation d'un parcours de formation supérieure ouvrant des possibles en terme de mobilités et d'échange au niveau européen et international.

Hors Union Européenne, notre stratégie de départ s'est orientée vers un partenariat renforcé avec le Québec, Canada. Histoire et langue communes ont forgé un intérêt mutuel pour l'organisation d'échanges et de mobilités. Par ailleurs, les formations auxquelles nous préparons sont sources d'une forte demande de mobilités de nos étudiants vers le Québec. Durant des années, la collaboration s'est limitée à des mobilités stages, mais en 2008 un réseau s'est structuré entre cinq organismes de formation en travail social et cinq entreprises québécoises. Les résultats obtenus (mobilités personnel, étudiants, usagers, recherche) ont été de qualité.

Nous notons cependant que les réformes institutionnelles mises en place au Québec et le durcissement constatés de la politique migratoire au niveau de l'État fédéral, ont remis en cause une partie de nos échanges, limitant ainsi le nombre de mobilités possibles. Aussi, nous poursuivons le développement de nouvelles relations d'échanges notamment avec le Maroc et espérons ainsi que progressivement chaque étudiant puisse avoir une expérience en lien avec l'international durant sa formation. Pour ce faire, nous souhaitons pouvoir développer tous les types d'actions possibles (mobilités stages et études, mobilités de personnel entrantes, mobilités courtes en groupe...). Notre objectif est d'avoir au moins 25 % d'étudiants ayant vécu une telle expérience d'ici 2027.